MAIRIE de BAX
31310 BAX

Délibération n° 2019-09

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- absents excusés 0
- représentés 0
- Ayant pris part à la délibération 7

Date de la convocation : 5/04/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

oooooooooooooooooooooooo

REÇU LE : 18 AVR. 2019 SOUS-PRÉFECTURE DE MURET

Séance du 10/04/2019

OBJET : AVENANT N°1 AU LOT N°5 «Menuiserie intérieures» du marché de travaux portant sur la reconstruction et l'extension de la salle des fêtes.

L'an deux mille dix neuf et le 10 avril à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, MARTY Lætitia, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, ROSELLO José.

M. BIAU Jean Luc a été élu secrétaire.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la délibération n° 2018-01 du 12 avril 2018 a porté l'attribution du lot N° 5 «Menuiserie extérieures» du marché de reconstruction et d'extension de la salle des fêtes à la société LUXSTORE.

Monsieur le maire indique au conseil municipal que des ajustements techniques de chantier s'avèrent nécessaires pour ce lot n°5 , notamment pour prendre en compte le rajout d'un nouveau bloc-porte, entre l'office et la grande salle, trop vétuste. Ce supplément se traduit par une plus-value de 396.60 € HT

Il propose l'avenant n°1 suivant :

	HT	TTC
Montant initial du marché	2 970,79 €	3 564,95 €
Montant de l'avenant n°1	396,60 €	475,92 €
Écart au montant initial du marché	13,35%	13,35%
Nouveau montant du marché	3 367,39 €	4 040,87 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant n°1 tel que présenté ci dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier ;
- D'inscrire les dépenses au chapitre 23 du budget primitif d'investissement

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'État le 18 avril 2019

Le Maire, P.BEDEL

MAIRIE de BAX 31 (Haute-Garonne) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de BAX 31 (Haute-Garonne) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT 10/10 Fabrègue (tm)